

LES CIMETIÈRES DE SAINT-BRIEUC



Un engagement zéro-phyto
pour une gestion écologique

.....

Cimetière Saint-Michel, rue Jobert de Lamballe
Cimetière de Cesson, rue de la Grève des courses
Cimetière de l'Ouest, rue Pinot-Duclos



ET SI VOUS PARTICIPIEZ ?

Découvrez comment vous pouvez contribuer à créer des espaces de repos plus verts et plus sains.

la santé publique et la qualité de l'eau. Votre soutien cimetières et garantir un environnement sûr et serein pour tous.

POUR UN BON ENTRETIEN DES SÉPULTURES DONT VOUS VOUS OCCUPEZ



Effectuez régulièrement et sans produit phytosanitaire l'entretien des plantations.



Arrachez manuellement les herbes invasives autour de la sépulture.



Privilégiez l'entretien régulier à l'aide de produits naturels (eau, savon noir, bicarbonate de soude).

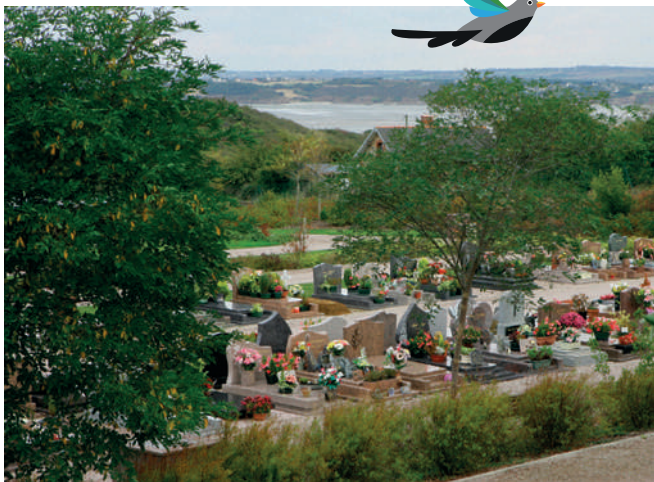


N'utilisez pas d'eau de javel, très nocive pour l'environnement et pour le monument.



VERS UNE VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

En rupture avec la tradition minérale adoptée dans les cimetières anciens, une nouvelle approche plus paysagère sera l'occasion pour chacun de porter un regard renouvelé sur ces lieux, digne et toujours respectueux des défunts.



Avec ces nouvelles pratiques, le cimetière va se modifier visuellement. La végétation y sera plus présente, plus adaptée à son environnement dans le respect des défunts, des familles et des usagers de ce lieu.



ZERO PESTICIDE

EN CHEMIN POUR UN CIMETIÈRE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis plus de 10 ans, la Ville de Saint-Brieuc n'utilise plus de produits phytosanitaires (pesticides, désherbants, eau de javel...) pour l'entretien de ses trois cimetières.



POURQUOI UN ENTRETIEN DES CIMETIÈRES SANS PESTICIDE

pour notre santé et celle de tous les organismes vivants.



Pour la biodiversité et maintenir en vie la faune et la flore existante.



Pour l'environnement et les milieux aquatiques en évitant une pollution des nappes souterraines.



DU GAZON À LA PLACE DES GRAVILLONS...

Les cimetières vont être progressivement engazonnés pour votre confort et bien-être.

Cette technique permettra de créer :

- Un tapis de verdure sain,
- Préserver la biodiversité,
- Diminuer le bilan carbone,
- Lutter contre le dérèglement climatique
- Contrôler les plantes invasives,
- Eviter l'érosion des sol,
- Préserver nos ressources en eau...



LE SAVIEZ-VOUS

Les cimetières en tant qu'espaces verts sont des zones refuges de la biodiversité locale : pies, lézards, lapins, moineaux, chardonnerets, merles, mésanges...



Contacts :

Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle, 22000 Saint-Brieuc
02 96 62 56 05
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h
unite_cimetieres@saint-brieuc.fr



Les cimetières sont ouverts au public :

HIVER du 2 novembre au 31 mars
Ouverts de 9h30 à 18h

ÉTÉ du 1^{er} avril au 1^{er} novembre
Ouverts de 9h30 à 20h

